



Compte-rendu de
l'Assemblée Générale 2000
de l'ACRO
Biville, le 21 avril 2001

Le mot du Vice-Président

Après des années de croissance, l'activité de l'association s'est stabilisée en l'an 2000. En témoigne les finances, mais aussi l'activité du laboratoire et des militants. L'année passée n'a pourtant pas été de tout repos pour le conseil d'administration qui est resté les yeux rivés sur le compte en banque. Dans l'ACRONIQUE du Nucléaire de mars, nous faisons déjà part de nos craintes de ne pouvoir boucler l'année. Malgré de multiples démarches pour trouver de nouveaux soutiens financiers, nous avons été sur le point de mettre la clé sous la porte en septembre. Un appel à l'aide bien médiatisé a porté ses fruits, et le bilan de l'année fait apparaître une situation financière saine. Nous avons reçu plus de 50 000 francs de dons de la part de particuliers, ce qui nous a fait chaud au cœur, car la situation morose dans laquelle nous étions nous faisait douter du bien-fondé de notre action.

Après quatorze années d'existence, l'ACRO était-elle encore utile ? C'est la question que nous avons posée en même temps que nous lançons un appel à l'aide. L'ACRONIQUE du Nucléaire de décembre 2000, entièrement consacré à l'association, tentait d'aider à la réflexion. Il a été suivi d'une enquête auprès des adhérents. L'assemblée générale qui s'est tenue le 21 avril à Biville dans la Manche a, bien entendu, abordé la question. Les membres présents ont fait état de leur attachement au rôle de vigie de l'association. La volonté de rester indépendant grâce au travail des bénévoles qui constituent la colonne vertébrale de l'association a aussi été réaffirmée. Notre travail d'information, pouvant s'apparenter à de l'éducation populaire, semble aussi apprécié. C'est la position de l'ACRO dans le débat sur le dossier nucléaire qui a fait débat !

Si les rejets des installations nucléaires comme l'usine Cogéma de la Hague sont toujours source d'inquiétude, c'est l'avenir même de l'activité de l'usine qui est actuellement sur la sellette avec les contrats qui arrivent à échéance. Le renouvellement ou non d'une partie du parc nucléaire devra se décider dans les prochaines années. Enfin, de nouvelles armes nucléaires sont construites dans la plus grande discrétion. Que peut apporter l'ACRO dans ces débats ? Nous avons toujours refusé de prendre position sur le bien-fondé de ces activités. Ainsi, pour pouvoir participer au débat que nous réclamons sans cesse, il va falloir renforcer nos capacités à préparer des dossiers d'information accessibles au plus grand nombre.

Les perspectives financières permettent d'aborder 2001 sereinement, mais nous n'avons pas les moyens de financer les développements souhaités par les adhérents. Si nous voulons étendre les capacités de mesure du laboratoire en recherchant des radioéléments qui nous échappent actuellement ou embaucher d'autres permanents, il va falloir trouver des fonds supplémentaires.

Le vice-président

David Boilley

Activité 2000 de
l'Antenne Nord-Cotentin

Contact :
ACRO Nord-Cotentin
36, Le Bourg
50690 VI RANDEVILLE
tél : 02.33.04.08.47

BILAN MORAL

Le travail sur le terrain, comme le souligne le rapport d'activité, est toujours important quantitativement et qualitativement. C'est un travail fructueux pour lequel la mobilisation régulière ou ponctuelle se fait bien. Des personnes nouvelles viennent avec nous sur le terrain. C'est une aide précieuse car ces membres actifs de l'ACRO connaissent à la fois la radioactivité et le

terrain. Pour nous, c'est le travail de base qu'il faut conserver et développer.

Il y a une assez bonne coordination avec le laboratoire. Nous sommes satisfaits de voir les permanents (Mylène et Gilbert) venir nous donner les résultats des mesures faites dans le Nord-Cotentin. Cela permet de mieux percevoir le travail du laboratoire, ses difficultés et ses limites. Nous avons, par exemple, le sentiment de ne plus trouver de pollution significative dans La Hague, en ce qui concerne le Césium en particulier. L'échange avec le laboratoire permet de savoir pourquoi et de mieux prospecter au-delà.

Nous apprécions l'important travail d'André Guillemette qui poursuit son investigation avec le GRNC, solitaire et téméraire. Ce qui ne l'empêche pas d'être également sur le terrain... La motivation et la mobilisation sont donc toujours vives chez les militants de l'antenne.

Nous constatons un certain flottement quant à l'engagement de ces militants au sein de l'association. Des questions se posent quant à la place de l'ACRO dans les enjeux du nucléaire, ici, dans le Nord-Cotentin. Cela se traduit parfois par une difficulté à se réunir autour des objectifs de l'association, et même entre nous.

Le questionnement concernant l'indépendance de l'ACRO se révèle par la difficulté à se positionner dans les débats et les actions qui agitent la région.

Les associations écologiques (Greenpeace, les Verts, le CRI LAN) attendent souvent une prise de position de notre part, dans l'instant de l'action.

Or ces réponses ne peuvent être apportées immédiatement car elles doivent refléter l'avis des membres du C.A. qui se réunit une fois par mois.

L'indépendance, comme l'ont résumé les discussions au sein de la CSPI (commission HAGUE), consiste-t-elle à rester en dehors des débats ? Comment la revendiquer en étant engagé dans ce débat ? Jusqu'où aller dans l'engagement ? Est-il possible de ne pas s'engager ?

Ces questions se posent à nous tous les jours. Nous n'avons pas de réponses collectives au sein de l'antenne, même si l'engagement militant, les convictions poussent à prendre position.

Les enjeux sont résumés par les positions du président de la CSPI, Bernard Cazeneuve et par celle de Didier Anger au nom du CRILAN. Le premier dit : l'indépendance de l'ACRO ne peut s'obtenir que par l'aide institutionnelle qui préserve des lobbies privés" (Greenpeace est ici visé). Le second pense que l'indépendance de l'association est garantie par la plus grande diversité possible des aides. Le souci étant alors, dans un sens comme dans l'autre, de ne pas instrumentaliser l'ACRO.

Effectivement, l'enjeu des moyens qui nous a mobilisés cet hiver pose le problème de l'indépendance. Il nous semble ici que la multiplicité des aides, d'origines les plus diverses, soit le meilleur garant de notre indépendance.

Mais nous souhaitons aussi que l'ACRO fasse davantage entendre sa voix. Et nous constatons que lors de ces dernières années, on a moins entendu l'ACRO s'exprimer publiquement. On l'entend dans les commissions, dans les rapports mais alors sa voix est " diluée ". d'où une certaine frustration des militants.

Nous pensons qu'il nous faut expliquer davantage nos actions, nos résultats, nos limites aussi. Cela aidera à mieux nous situer.

Les perspectives pour l'année à venir :

- Tenue des 4ème rencontres ACRO
- Etre présents lors des travaux de démantèlement de l'ancienne canalisation des Moulinets
- Campagne d'information auprès des nouvelles municipalités.

COMPTE-RENDU DE L'ACTIVITE

Nous avons commencé l'année avec la poursuite de la surveillance spécifique de l'Anse des Moulinets (surveillance commandée par la CSPI). C'est à dire que nous sommes allés fréquemment faire des prélèvements dans la zone et autour de la zone chantier. Les résultats ont fait l'objet d'un dossier. Nous avons fait, en début d'année 2000, deux enquêtes publiques sollicitées par COGEMA concernant la modification du fonctionnement de ses usines et par l'ANDRA concernant l'entrée en phase de surveillance du CSM et une demande d'autorisation de rejets dans l'environnement. Un commissaire était nommé pour ces deux enquêtes : M. Boiron, or cette personne avait travaillé pour l'ANDRA en 1995 et ne pouvait donc pas être nommé commissaire de telles enquêtes. Cela a soulevé de nombreuses polémiques à ce propos, M. Boiron a organisé une réunion publique à laquelle l'ACRO ne souhaitait pas participer compte-tenu du contexte illégal. L'ACRO a donc organisé sa propre réunion publique afin d'informer la population concernant ces enquêtes. Cette réunion a eu lieu le 31 mars à Beaumont-Hague.

A cette occasion, l'ACRO avait invité M. Kernaonet (retraité de l'ANDRA) qui nous a fait part de ses craintes concernant les premières tranches d'enfouissement sur le site de l'ANDRA. Le lendemain, 1er avril, nous organisons l'AG de l'ACRO à Flamanville à la Ferme aux 5 saisons. En septembre, les finances allaient mal à l'ACRO. L'antenne a participé activement aux demandes de subventions aux différents organismes et aux élus de la Manche.

En octobre, l'ACRO a participé à la campagne de mesures internationale "Nord-Co 2000" organisée par Les Mères en Colère.

L'antenne a également rejoint le collectif constitué après le naufrage du Evoli Sun. Un communiqué de presse a été fait par l'antenne. Le collectif est constitué de différentes associations : CFDT, Greenpeace, PS, Les Mères en Colère...

André Guillemette a participé aux différentes commissions et aux groupes de travail de l'étude radio-écologique Nord-Cotentin.

L'ensemble des membres de l'antenne continue de faire des prélèvements sur le plateau de La Hague tous les mois.

Activité 2000 de l'Antenne Touraine

Contact :

ACRO Touraine
72, rue d'Estienne d'Orves
37000 TOURS
tél : 02.47.20.26.44

Le 20 janvier 2000, nous avons participé à une soirée au cinéma associatif "Studios" consacré à la Mal Bouffe aux côtés d'autres associations.

En avril 2000, nous avons procédé aux prélèvements autour de la centrale d'Avoine-Chinon (terre - eaux - lichens)

Nous avons co-animé une conférence de presse pour commémorer l'accident de Tchernobyl et rappeler les dangers du nucléaire civil en Touraine. Un article a suivi dans la "Nouvelle-République".

En juin 2000, notre participation à la nuit des "Studios" des 2 et 3 juin, par la tenue d'un stand, nous a permis de contribuer au financement de nos analyses.

A la rentrée 2000, nous avons participé à deux soirées aux Studio : l'une sur le marché de l'eau (février 2001) et l'autre sur " quelle énergie pour demain ? " (mai 2001).

Activité 2000 de l'Antenne Haute-Normandie

Contact :

ACRO Haute-Normandie
11, rue des Capucins
76000 ROUEN
tél : 02.35.98.37.51

Compte-rendu d'activité

Participation à la Commission Locale d'Information de Paluel et Penly :

Lors de la commission plénière du 5 octobre 2000, la préfecture a rendu compte d'un exercice de gestion de crise : simulation d'une rupture du circuit primaire, évacuation de la population (les volontaires seulement !) de deux communes proches de la centrale ; l'exercice a commencé à 10h pour se terminer à 16h30 avec le retour des habitants en car.

Déplacement de la C.L.I. au centre de stockage de déchets de faible et moyenne radioactivité de Soulaines (Aube). A cette occasion, nous avons été surpris de voir que certains fûts de déchets portaient la mention " plutonium " qui sont des déchets à vie très longue, alors que ce site est conçu, comme celui de la Manche, pour être banalisé dans 300 ans... De plus, nous avons vu que des fûts métalliques étaient compactés dans un atelier avant d'être stockés ; nous avons alors interrogé le directeur du site sur le caractère légal des rejets gazeux (qui ne manquent pas de se produire à cause de la déchirure des fûts lors de ce compactage) : agacé, il a refusé de répondre !

Intervention à la demande d'associations :

- Vérification de l'absence de radioactivité sur un ancien dépôt de gravats dans la vallée de l'Eure.
- Recherche d'éléments d'information suite à une rumeur dans le Pays de Bray sur un rejet accidentel à Penly.

Participation au programme de formation de l'éducation nationale :

- Sur le thème des risques majeurs, comme chaque année, à côté d'EDF, de la préfecture et du service départemental d'incendie et de secours.

Sites pollués à Saint Nicolas d'Alhiermont :

- Nous avons relancé le préfet pour que les risques liés à la pollution radioactive (radium) des deux anciens sites Bayard (fabrication de réveils) soient mieux pris en compte dans le plan d'occupation des sols de la commune.

Coordination des associations membres des C.L.I. :

- Nous avons participé aux réunions de février, mars et mai où nous mettons en commun nos connaissances, échangeons des informations et travaillons à proposer un nouveau statut des C.L.I..

Activité 2000 de
la Commission Journal
La Commission Journal :
Sibylle Corblet-Aznar (bénévole)
Thérèse Michel (bénévole)
David Boilley (bénévole)
Julie Tahon (salariée)

L'ACRONIQUE DU NUCLÉAIRE

Journal trimestriel tiré à 500 exemplaires.

1 abonnement = 100 F = 4n°

Nombre d'abonnés pour les numéros sortis en 2000 :

n°48 : 375 n°49 : 358 n°50 : 350 n°51 : 331

Revue trimestrielle de l'association tirée à 500 exemplaires, elle est entièrement rédigée par des bénévoles. Elle permet de maintenir un lien entre le laboratoire et les adhérents, mais aussi avec de nombreux autres sympathisants. C'est une vitrine de l'association toute entière. Ces numéros contiennent des dossiers généraux, des fiches techniques, des résultats d'analyses...

" L'ACRONique du Nucléaire " n'est pas une revue de vulgarisation, elle tente de donner accès à une information objective à quiconque désire se pencher sur le dossier du nucléaire.

La commission journal, qui s'occupe essentiellement du secrétariat de rédaction est composée par deux membres : une salariée, assistante en communication (nouvelle venue depuis décembre 2000) et une bénévole.

Le site internet de l'ACRO était hébergé gratuitement et sans publicité par altern.org, mais malheureusement, ce service a cessé à cause de la nouvelle loi sur l'Internet. Après quelques solutions de rechange provisoires nous avons finalement fait appel aux services de globenet.org, association régie par la loi de 1901, spécialisée dans l'hébergement de sites associatifs. Cela nous coûte 50F/mois, mais il n'y a pas de publicité. Notre site s'est étoffé au cours de l'année 2000, avec plus d'articles tirés de l'ACRONique disponibles en ligne et une liste de plus d'une centaine de liens francophone vers des sites internet proposant une information sur le nucléaire. Quelques pages en anglais et en japonais sont aussi proposées aux internautes. La fréquentation est d'environ 50 visiteurs/jour.

Rapport Financier

La Commission Finances :

Stéphane Cornac (président)

Jean-Pierre Berthelot (bénévole)

Michel Beaurepaire (salarié)

Les finances de notre association ont fait couler beaucoup d'encre au cours de l'année passée. L'état de notre trésorerie en 2000 a été particulièrement déroutant voire angoissant.

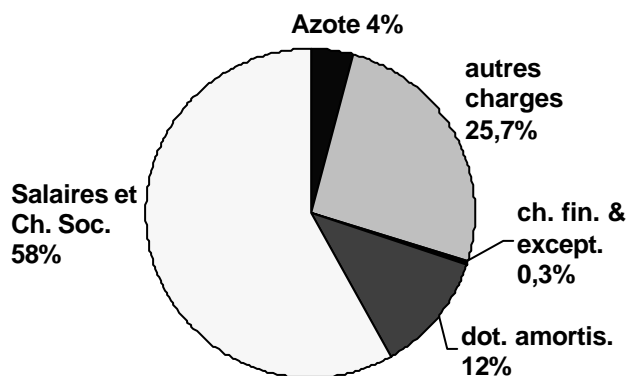
Le coût incompressible des permanents, du à une activité associative importante, n'était pas compensé par des recettes équivalentes.

Heureusement des aides diverses (subventions, dons...) nous ont permis de surmonter cette phase dangereuse pour notre devenir. L'année 2000 s'est terminée en équilibre avec une situation financière saine et sans endettement ; seuls les investissements sont restés bien faibles.

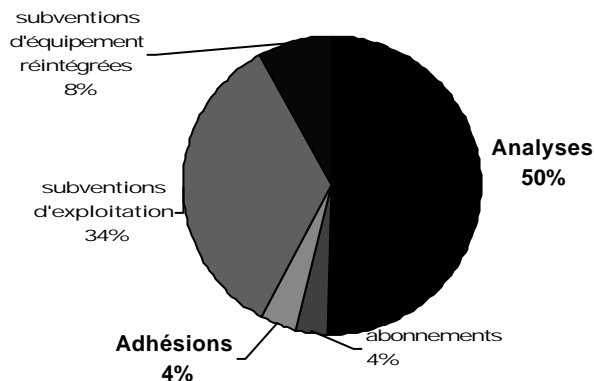
2001 bénéficiant des retombées des actions menées, doit s'écouler sans trop de soucis. Déjà il faut penser à 2002, et si nous voulons que l'activité purement associative de l'ACRO survive, il faut assurer, à côté d'une montée en puissance des recettes d'adhésion, le financement de nos activités de surveillance.

D'autre part, les changements de structure prévus (local plus grand et mieux adapté, embauches indispensables), nécessitent au préalable une augmentation des prévisions des recettes.

Répartition des charges en 2000

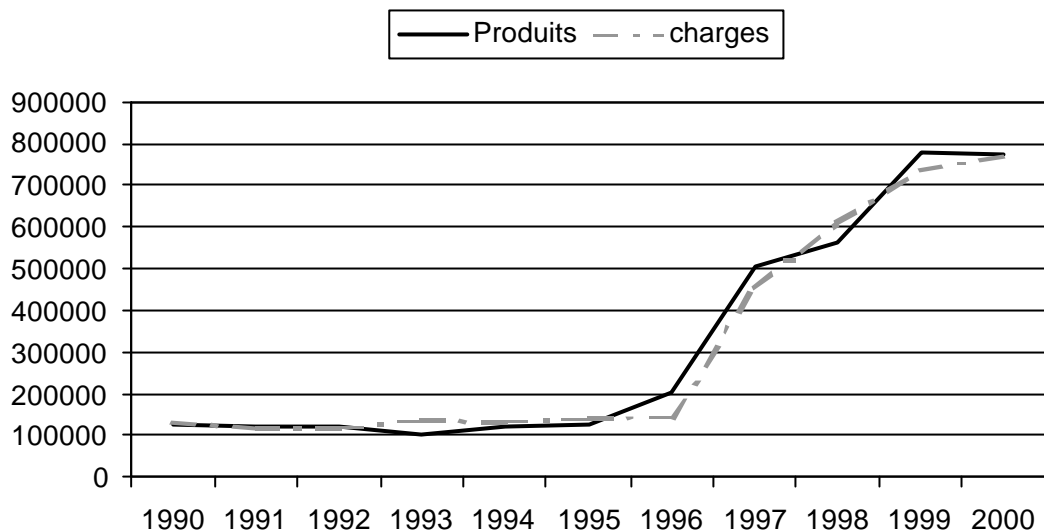


Répartition des recettes en 2000



N.B : Dans les recettes ne sont pas intégrées les actions des bénévoles de l'association dont le travail représenterait une charge financière importante.

Evolution des produits et des charges de 1990 à 2000



Bilan 2000 de l'ACRO au 31/12/00

A C T I F				P A S S I F			
POSTE	EXERCICE 2000			exercice 99	POSTE	EXERCICE exercice	
	BRUT	Amort/Provis	NET			2000	1999
ACTIF IMMOBILISE					CAPITAUX PROPRES		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					Capital social	81 270,00	81 270,00
Logiciels	91 880,00	25 684,00	6 681,00	11 021,00	Réserves	11 181,00	9 448,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					Rapport à nouveau	46 478,00	1 688,00
Installations techniques, matériel	649 885,00	540 908,00	108 977,00	149 782,00	Résultat de l'exercice	2 288,00	46 478,00
Autres immobilisations corporelles	129 821,00	76 784,00	53 037,00	61 412,00	Provisions réglementées	8 442,00	6 718,00
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					Provisions pour charges		
Titres immobilisés	710,00		710,00	600,00	Subvention d'investissement	30 428,00	46 818,00
TOTAL (1)	811 896,00	642 756,00	185 661,00	222 817,00	TOTAL (1)	184 037,00	169 942,00
ACTIF CIRCULANT					DETTES		
CREANCES					Emprunts et dettes / débiteurs bancaires	170,00	238,00
Clients et comptes rattachés	14 252,00		14 252,00	84 702,00	Avances et acomptes reçus/ commandes		41 938,00
Autres créances	2 858,00		2 858,00	16 038,00	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 742,00	10 934,00
DIVERS					Dettes fiscales et sociales	187 981,00	114 947,00
Disponibilités (caisses, banques, cosp)	198 247,00		198 247,00	44 124,00	Autres dettes	4 200,00	
TOTAL (2)	215 357,00		215 357,00	144 864,00	TOTAL (2)	201 612,00	167 403,00
TOTAL GENERAL (1+2)	1 027 253,00	642 756,00	401 018,00	367 681,00	TOTAL GENERAL	385 649,00	337 345,00

Compte de résultat 2000 de l'ACRO période du 01/01/00 au 31/12/00

CHARGES			PRODUITS		
POSTE	2000	1999	POSTE	2000	1999
CHARGES D'EXPLOITATION			PRODUITS D'EXPLOITATION		
Achats approvisionnements (taxes)	31614	39400	Ventes d'ouvrages	36876	373400
Autres achats & charges externes	187803	211144	Ventes de journaux	27323	17844
Autres charges			subvention d'exploitation	289107	104296
Salaires et indemnités	484100	267735	subvention emploi jeune & CSE	100285	32019
Charges sociales	152340	107324	Adhésions et dons	29490	16490
Dotations amortissements & provisions	80627	108922	autres produits	269	
TOTAL (1)	890587	616301	transfert de charges		1221
CHARGES FINANCIERES			TOTAL (1)	802980	687222
Intérêts & charges assimilées	1631	974	PRODUITS FINANCIERS		
différences de change			Intérêts & produits assimilés	1116	2120
TOTAL (2)	1631	974	TOTAL (2)	1116	2120
CHARG. EXCEPTIONNELLES			PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Charges except/ opérations de gestion	3	1207	Produits except/ opérations de gestion	4829	364
incidences exceptionnelles sur amortiss.		673	Produits except/ opérations de capital	15467	141673
TOTAL (3)	3	6980	TOTAL (3)	61721	145037
Impôts sur bénéfices	1183				
TOTAL DES CHARGES (1+2+3)	903044	623855	TOTAL DES PRODUITS (1+2+3)	865217	834379
BENEFICE	2230	45476	PERTE		
TOTAL GENERAL	905274	679331	TOTAL GENERAL	865217	834379

Activité 2000 de
la Commission Scientifique

La Commission Scientifique :

Pierre Barbey (bénévole)

David Boilley (bénévole)

Thierry Clerc (bénévole)

Mylène Josset (salariée)

Gilbert Pigrée (salarié)

Samuel Lopez (salarié)

Philippe Audureau (objecteur)

Activité 2000 du laboratoire et de la
commission scientifique

Pour l'année 2000, l'équipe salariée au laboratoire était composée de Mylène et Gilbert, chargés d'études et de Samuel, assistant de laboratoire. Dès le mois d'avril 2000, l'équipe a été renforcée par l'arrivée de Philippe, effectuant pour 18 mois son objection de conscience dans l'association.

Ce renforcement momentané de l'équipe a permis de faire face tant bien que mal aux différentes échéances de l'année.

Activités 2000 du laboratoire

Radioécologie :

Surveillance de la radioactivité dans l'environnement aquatique continental d'installations nucléaires (programmes ACRO)

Le plateau de La Hague où sont implantées l'usine de retraitement des combustibles irradiés de La Hague (Cogéma) et le Centre de Stockage de la Manche (CSM).

Mené en collaboration avec l'antenne ACRO Nord-Cotentin, le programme de surveillance a concerné comme chaque année le milieu aquatique continental. Les contrôles ont porté sur les niveaux mensuels de tritium des eaux de 16 stations, sur les niveaux trimestriels de radioactivité γ de sédiments et de mousses aquatiques.

La région Touraine où est implantée, en bordure de la Loire, la centrale de Chinon qui se compose de 4 réacteurs à eau pressurisée de 900 MWe chacun.

Mené en collaboration avec l'Antenne ACRO Touraine, le programme de surveillance a concerné le milieu terrestre avec le suivi annuel des niveaux de la radioactivité γ dans les sols. Le milieu aquatique a également fait l'objet de contrôles avec la mesure de la concentration en tritium des eaux de la Loire.

Surveillance radioécologique 2000 de l'environnement du chantier Cogéma-La-Hague dans l'Anse des Moulinets

Engagée dès 1999, grâce à l'octroi d'un soutien financier de la part de la CSPI (Commission Spéciale et Permanente d'Information auprès des établissements de La Hague), cette surveillance avait pour but d'évaluer les éventuelles répercussions sur l'environnement, du chantier de reprofilage de l'actuelle conduite de rejets en mer des effluents liquides de l'usine Cogéma.

Au cours de l'année 2000, la surveillance des niveaux de radioactivité dans l'environnement public s'est poursuivie.

En août, avec la fin du chantier, a été réalisé un bilan radioécologique final avant que la zone chantier soit rendue au domaine public.

L'ensemble du travail de surveillance effectué par l'ACRO et la totalité des résultats des contrôles ont fait l'objet d'un rapport début 2001 disponible à l'ACRO.

Déchets et environnement

Caractérisation radiologique de déchets Industriels Spéciaux

Le laboratoire est régulièrement sollicité pour effectuer des analyses de radioactivité sur divers Déchets Industriels Spéciaux (DIS). Bien souvent, la demande de caractérisation radiologique fait suite au déclenchement du portique de détection placé à l'entrée du Centre d'Enfouissement Technique (CET).

Les analyses faites au laboratoire concernent la radioactivité gamma puisqu'elles renseignent assez bien sur le caractère radioactif susceptible de déclencher les portiques de détection. Le rapport d'analyse adressé au demandeur est complété par un commentaire, exploitation des résultats en regard de la directive 96/29 Euratom qui sert de texte guide à la DRI RE pour statuer sur le devenir du déchet.

Métrologie nucléaire

Campagne d'intercomparaison annuelle

Comme chaque année depuis 1997, le laboratoire a participé en 2000 à la campagne d'intercomparaison annuelle organisée par l'OPRI. Il s'agit d'un exercice qui permet au laboratoire de l'ACRO de vérifier la fiabilité de ses mesures.

A noter que la campagne 2000 se situe dans le cadre de l'application de la nouvelle directive européenne 98/83 relative à la qualité des eaux destinées à la consommation.

Campagne d'intercomparaison internationale " NORD-COTENTIN 2000 "

13ème exercice européen d'intercomparaison des mesures de radioactivité dans l'environnement (du 9 au 14 octobre 2000)

Organisé par le Collectif des Mères en Colère et la CSPI, l'exercice Nord-Cotentin 2000 qui s'est déroulé dans le Nord-Cotentin du 9 au 14 octobre 2000 avait pour objectif premier de comparer les méthodes et les réponses des appareils permettant d'effectuer des mesures in situ.

l'ACRO participait pour la première fois à cet exercice aux côtés de 55 scientifiques venus de dix pays européens.

Publication

Etude de la répartition de radionucléides artificiels émetteurs gamma entre une usine de dépollution et son milieu environnant ; cas de la station d'épuration du District du Grand Caen. (56 pages hors annexes ; édition du 21/06/2000 ; contrat ACRO/AESN 99.97.031)

Cette étude, à travers l'analyse d'un cas concret a pour objectif de renseigner sur le devenir des radioéléments gamma présents dans les eaux usées traitées par une station d'épuration. Dans ce but, un suivi analytique d'une durée de cinq mois a été mis en place sur la station du District du Grand Caen.

Portes ouvertes semaine de la Science les 16, 17 et 18 octobre 2000

Pour la deuxième année consécutive, l'ACRO participait à la semaine de la science les 16, 17 et 18 octobre 2000, en organisant deux journées consacrées aux visites du laboratoire par des scolaires et des étudiants et une journée portes-ouvertes pour le public. Le thème que nous avons choisi était " la mesure de la radioactivité " avec une exposition sous " chapiteau ".

Prolongation du Groupe Radioécologie Nord-Cotentin

En août 1997, la ministre de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement et le secrétaire d'Etat à la Santé ont décidé la création du " Groupe Radioécologie Nord-Cotentin " (GRNC). Ce groupe avait pour mission principale d'estimer le risque de leucémie, pour les jeunes de 0 à 24 ans, sur une période déterminée de 1978 à 1996 autour du site de La Hague, à partir de l'évaluation des expositions reçues du fait des différentes sources de rayonnement.

En fin d'année 1999, il est décidé de prolonger la mission du GRNC pour procéder à la réévaluation de l'impact sanitaire de la rupture de la canalisation de 1979 à 1980 ; l'ACRO s'engage à participer à la totalité du travail de réévaluation dont une bonne partie s'effectue en 2000.

Groupe de travail radioprotection

Les réglementations nationales de tous les pays et celles de la Communauté Européenne s'inspirent des recommandations de la Commission Internationale de Protection Radiologique (CI PR). La CI PR comprend 13 membres et 4 comités composés au total de 70 experts entièrement indépendants des gouvernements, provenant d'une vingtaine de pays.

En vue de préparer ses futures recommandations dans le domaine de la radioprotection, la CI PR a souhaité s'enquérir de l'avis et des suggestions des experts des pays qui s'inspirent de ses propositions.

En France, la Société Française de RadioProtection (SFRP) a été mandatée dans le courant de l'année 1999 pour mettre en place un groupe de travail destiné à alimenter la réflexion de la CI PR. C'est dans cet esprit que la SFRP a sollicité la participation du Conseiller Scientifique, bénévole, de l'ACRO.

Le travail engagé en 1999 s'est poursuivi durant l'année 2000.

Participation à la tribune de l'audition publique de l'Office Parlementaire d'Evaluation des Choix Scientifiques et Technologiques organisée par l'Office à l'Assemblée Nationale. Thème : " Les conséquences des installations de stockage des déchets nucléaires sur la santé publique et l'environnement ".

Participation à deux réunions de travail avec la Mission Granite.

Etant donné l'échec patent de la mission, nous avons réfléchi à quelle concertation mettre en place au sujet des déchets nucléaires et quel pouvait être le rôle d'associations comme l'ACRO. Cela a conduit à un document joint en annexe du rapport de la mission.

Participation aux commissions officielles d'information

Commissions Locales d'Information (CLI)

Depuis plusieurs années, l'ACRO est membre de différentes Commissions Locales d'Information (CLI). Celles-ci ont pour but de communiquer à la population des informations sur les activités nucléaires de leur région et les éventuels impacts sur la santé et l'environnement.

La contribution de l'ACRO pour l'année 2000 se traduit par une participation à :

- la CLI des centrales nucléaires de Paluel et de Penly,
- la Commission Spéciale et Permanente d'Information auprès de l'établissement de La Hague (CSPI).
- nous n'avons pas été convoqué à temps à la seule réunion de la Commission de Surveillance du Centre de Stockage Manche;

Participation au Conseil Supérieur de la Sûreté et de l'Information Nucléaires (CSSIN)

Créé en 1987 par décret, le Conseil Supérieur de la Sûreté et de l'Information Nucléaires (CSSIN) constitue, pour les ministres chargés de l'environnement et de l'industrie, un organisme consultatif de haut niveau dont la mission s'étend à l'ensemble des questions touchant à la sûreté nucléaire et à l'information du public et des médias. Ce conseil rassemble des personnalités venant d'horizons très divers.

En 1999, Pierre Barbey, Conseiller Scientifique de l'ACRO, a été nommé comme membre du CSSIN et représente l'ACRO au sein de ce conseil ; son mandat a été reconduit pour l'année 2000.

Là encore de nombreuses réunions ont eu lieu, soit pour passer en revue les questions d'actualité, soit pour traiter des modalités d'organisation et de fonctionnement du conseil.

Autres interventions :

- Réunion publique ACRO sur les enquêtes publiques à Beaumont-Hague le 31 mars 2000,
- Conférence publique sur les déchets nucléaires à Figeac (Lot),
- Consultation sur la transposition des directives européennes au ministère de la santé,
- Participation au Bar des Sciences à Caen sur le thème : "Le nucléaire sous surveillance",
- Réunion-débat autour du film de Rémi Mauger,
- Congrès radioprotection de la SFRP à Montbéliard,
- Colloque de l'Assemblée Nationale sur le Rapport d'Yves Cochet,
- Réunion au ministère de l'environnement sur le projet de décret autorisation Cogéma (avec Greenpeace et WISE),
- Conférence publique sur les déchets nucléaires à l'hôtel de ville de Bagnoles de l'Orne à l'invitation de l'université Inter-Ages,
- Formation à Paris des représentants associatifs dans les CLI des différentes installations nucléaires en France sur le thème "Les rejets des installations nucléaires".